



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-de-projet-environnement-etudes-reglementaires-med-f-h>

CHEF DE PROJET ENVIRONNEMENT / ETUDES REGLEMENTAIRES (MED) F/H

Description

Sous l'autorité du responsable de l'activité environnement, vous piloterez l'élaboration des dossiers environnementaux et réglementaires (dossier d'autorisation environnementale, étude d'impact, dossier d'enquête publique, dossier loi sur l'eau, ...) sur des projets liés aux infrastructures et aménagements publics.

Vous serez le garant du montage des dossiers et du suivi des procédures d'instruction en matière d'environnement.

Vous participerez aux réunions avec les clients et partenaires et entretiendrez une relation privilégiée avec la maîtrise d'ouvrage.

Vous serez amené à piloter la production de documents de concertation destiné au public et participer à des réunions de présentation.

Une maîtrise de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et de l'hydrologie serait un plus.

Cette description précise les principales tâches, elle n'est toutefois pas limitative.

Le poste est basé à Nice - 06.

Des déplacements sur la région Sud Est et sur le territoire français sont à prévoir.

Qualifications

Formation

Bac+4, bac+5.

Diplômé(e) d'une école ou d'un master spécialisé dans le domaine de l'environnement ou formation universitaire supérieure équivalente.

Expérience

de minimum 5 ans .

Compétences techniques

- Connaissances techniques dans le domaine de l'environnement
- Pack office
- SIG : Map Info, Arcgis

Qualités

Organisme employeur
SEGIC INGENIERIE

Type de poste
Temps plein

Secteur
INGÉNIERIE, ÉTUDES
TECHNIQUES

Lieu du poste
06088, NICE, NICE, France

Salaire de base
40000 € - **Salaire de base**
50000 €

Date de publication
7 janvier 2026 à 20:04

Valide jusqu'au
06.02.2026

- forte capacité à travailler en équipe et à communiquer,
- précision et rigueur,
- capacité d'organisation,
- bonnes qualités rédactionnelles,
- autonomie,
- dynamisme et implication.

Rémunération

Selon expérience et profil sur 13 mois.

Carte ticket restaurant + prise en charge à 50% de l'abonnement transport collectif
+ mutuelle + prime annuelle + participation + CSE.